



AFORMESO

# ÉVALUATION DES RISQUES ET DOCUMENT UNIQUE (DUERP)

La formation « **Évaluation des risques et document unique** » se destine aux directeurs et responsables souhaitant participer activement à la démarche de prévention des risques professionnels et plus spécifiquement à l'élaboration d'un document unique performant et utilisable dans la pratique. A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de maîtriser le cadre réglementaire et les étapes d'une démarche de prévention dynamique, ainsi que les outils et méthodes d'évaluation des risques à appliquer pour construire, compléter et actualiser le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).

## Programme :

### 1- L'évaluation des risques professionnels

- Définir la notion de risques professionnels
- Le cadre législatif et réglementaire
- Déterminer les enjeux économiques et sociaux des risques physiques et psychosociaux
- Les rôles et missions des différents acteurs de l'établissement

### 2- Le document unique (DUERP)

- Les étapes fondamentales de la démarche de prévention des risques
- Les outils de repérage des risques
- Identifier les situations de danger grave et imminent
- Elaborer et faire le suivi du document unique
- Le DUERP : comment l'utiliser ?

### 3- La démarche à adopter pour la mise en place d'un DUERP

- Les acteurs du DUERP
- Démarche collective et implication des différentes parties



#### Durée

1 jour soit 7 heures en présentiel



#### Public

Personnel d'encadrement et de directeur dans le secteur du médico-social



#### Prérequis

Aucun



#### Intervenants

Spécialiste en prévention des risques et/ou formateurs spécialisés



#### Capacité d'accueil

10 stagiaires maximum



#### Méthodologie d'évaluation

Délivrance d'une attestation de formation aux stagiaires. Evaluation au cours de la formation via des mises en situations afin de valider les savoir-faire, les savoir-être et les acquis.



#### Prix

Tarif de groupe : à partir de 1200 €  
Tarif individuel : nous contacter

## Objectifs de la formation :

- Comprendre le cadre légal et institutionnel de la démarche de prévention des risques professionnels
- Identifier et évaluer les risques de l'établissement : risques physiques et risques psychosociaux
- Formaliser le Document Unique
- Utiliser le Document Unique comme outil de la prévention des risques en établissement médico-social

## Méthode et moyen pédagogique employés :

- Apports théoriques appuyés sur des supports de formation élaborés par le formateur
- Echanges
- Salle équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Mises en situations / Etudes de cas / Jeux de rôles

## Nous contacter

Jonathan CAMBRAY - Chargé de formation

06 74 81 74 33

contact@aformeso.fr